



Envoi par courriel et par télécopieur : 418 644-8222

Québec, le 10 août 2012

Monsieur Jean Mbaraga
Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs
6e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique à
Drummondville (secteur Saint-Nicéphore) DQ16 (questions n^{os} 1 et 2)**

Monsieur,

À la suite de l'audience publique tenue dernièrement sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous adresse les questions que vous trouverez en annexe.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **14 août prochain**, compte tenu du calendrier des travaux de la commission.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

p.j. : Annexe de questions

Annexe de questions

Question 1

Sur la base des systèmes de mesure et de suivi des odeurs connus du Ministère, lesquelles vous apparaissent les plus efficaces ?

Question 2

Pour le projet d'agrandissement du LET de Lachenaie, le promoteur a évoqué la mise en place de divers moyens de suivi des odeurs tels que des nez électroniques et des analyseurs de H₂S. La Ville de Montréal, pour le Complexe environnemental de Saint-Michel, vient également de lancer un appel d'offres pour mettre en place un réseau de nez électroniques. Le Ministère a-t-il suivi l'efficacité de cette méthode de suivi? Si oui, quels en sont les enseignements ?